

Ministère de l'Éducation
 Ministère de l'Énergie
 Ministère de l'Environnement
 Ministère des Finances
 Ministère des Pêches
 Ministère de la Santé
 Ministère des Affaires intergouvernementales
 Ministère de la Justice et de la Consommation
 Ministère des Gouvernements locaux
 Ministère des Ressources naturelles
 Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
 Ministère de la Sécurité publique
 Ministère du Développement social
 Ministère de l'Approvisionnement et des Services
 Ministère du Tourisme et des Parcs
 Ministère des Transports
 Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport
 Bureau du Conseil exécutif
 Commission du travail et de l'emploi
 Centre de formation linguistique
 Commission de police du Nouveau-Brunswick
 Bureau des ressources humaines
 Cabinet du procureur général
 Bureau du vérificateur général
 Bureau du contrôleur
 Cabinet du Chef de l'opposition
 Cabinet du lieutenant-gouverneur
 Bureau de l'Ombudsman
 Cabinet du Premier ministre

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Tous les ministères de la province.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Tous les ministères et organismes du territoire.

Le présent accord ne s'applique pas aux marchés visés par la « Business Incentive Policy » des Territoires du Nord-Ouest.

***NOUVELLE-ÉCOSSE**

Le présent accord s'applique à tous les ministères et bureaux de la province établis en vertu de la *Public Service Act*.